

Travail et les autres organismes intéressés des Nations Unies, et à la lumière des recommandations que pourrait lui transmettre à ce sujet l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session, les questions mentionnées dans la résolution 31/127 de l'Assemblée, au titre d'un point de l'ordre du jour intitulé "Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs migrants";

2. *Décide* d'étudier cette question lors de sa soixante-quatrième session dans le cadre de l'examen du rapport de la Commission des droits de l'homme.

2060<sup>e</sup> séance plénière  
13 mai 1977

#### **2084 (LXII). Rapport de la Commission des droits de l'homme**

*Le Conseil économique et social,*

*Prend acte* du rapport de la Commission des droits de l'homme sur sa trente-troisième session<sup>99</sup>.

2060<sup>e</sup> séance plénière  
13 mai 1977

<sup>99</sup> *Ibid.*, Supplément n° 6 (E/5927).

#### **2085 (LXII). Question de la violation par Israël des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés**

*Le Conseil économique et social,*

*Ayant examiné* le rapport de la Commission des droits de l'homme sur sa trente-troisième session<sup>99</sup>,

*Prenant note* des mesures prises par la Commission en ce qui concerne la question de la violation par Israël des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés,

1. *Félicite* la Commission des droits de l'homme de sa vigilance et des mesures qu'elle a prises en ce qui concerne la protection des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés;

2. *Prie* la Commission des droits de l'homme de poursuivre ses efforts en vue de protéger les droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, et de continuer à prendre les mesures appropriées à cet égard.

2060<sup>e</sup> séance plénière  
13 mai 1977

### DÉCISIONS

#### **223 (LXII). Rapport de la Commission de la condition de la femme**

1. A sa 2058<sup>e</sup> séance plénière, le 12 mai 1977, le Conseil, ayant examiné le projet de résolution VII intitulé "Rôle des organisations non gouvernementales dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial en vue de la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la femme et de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes" et le projet de résolution intitulé "Communications relatives à la condition de la femme" qui figurent dans le rapport de la Commission de la condition de la femme sur sa vingt-sixième session et sur la reprise de sa vingt-sixième session<sup>100</sup>, a décidé de différer la suite à donner à ces projets de résolution, en tenant compte en particulier de sa résolution 2058 (LXII), dans laquelle le Conseil a décidé de soumettre à l'Assemblée générale, lors de sa trente-deuxième session, en vue de son examen et de son adoption éventuelle, le projet de convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

2. A la même séance, le Conseil a pris acte du rapport de la Commission de la condition de la femme.

#### **224 (LXII). Rapport de la Commission des stupéfiants**

1. A sa 2059<sup>e</sup> séance plénière, le 13 mai 1977, le Conseil a décidé de renvoyer à sa soixante-troisième session l'examen du projet de décision, intitulé "Calendrier des conférences pour 1978 et 1979", figurant à la section B du chapitre premier du rapport de la Commission des stupéfiants sur sa vingt-septième session<sup>101</sup>.

<sup>100</sup> *Ibid.*, Supplément n° 3 (E/5909).

<sup>101</sup> *Ibid.*, Supplément n° 7 (E/5933 et Corr.2).

2. A la même séance, le Conseil a pris acte du rapport de la Commission des stupéfiants.

#### **225 (LXII). Rapport de la Commission du développement social**

A sa 2059<sup>e</sup> séance plénière, le 13 mai 1977, le Conseil a pris acte du rapport de la Commission du développement social sur sa vingt-cinquième session<sup>102</sup>.

#### **226 (LXII). Confirmation de la nomination de sept membres du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social**

A sa 2059<sup>e</sup> séance plénière, le 13 mai 1977, le Conseil a confirmé la nomination par la Commission du développement social à sa vingt-cinquième session des sept membres suivants du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social : M. Khaleeq Ahmed Naqvi (Inde), M. Herbert Maurice Adebola Onitiri (Nigéria), M. Berislav Sefer (Yougoslavie), Mme Eleanor Bernert Sheldon (Etats-Unis d'Amérique) et M. Rodolfo Stavenhagen (Mexique) pour un mandat supplémentaire de deux ans, du 1<sup>er</sup> juillet 1977 au 30 juin 1979; M. Karl Eric Knutsson (Suède) et M. Jean Ripert (France) pour un mandat de quatre ans, du 1<sup>er</sup> juillet 1977 au 30 juin 1981.

#### **227 (LXII). Organisations non gouvernementales**

A sa 2059<sup>e</sup> séance plénière, le 13 mai 1977, le Conseil a décidé :

<sup>102</sup> *Ibid.*, Supplément n° 5 (E/5915).